

SUR DEUX ÉNIGMES DU *DE TRINITATE* DE DIDYME L'AVEUGLE

Le *De Trinitate* nous est parvenu sans titre ni nom d'auteur, dans un manuscrit du XI^e siècle, mutilé de ses premières et dernières pages. Mais lorsque, en 1769, dix ans après la découverte, J. L. Mingarelli en donna la publication, il l'attribua résolument à Didyme l'Aveugle. Son Introduction, *De Didymo commentarius*¹, exposait longuement les arguments qui l'avaient amené, après beaucoup d'hésitations, à tenir cette attribution pour certaine.

Le plus décisif était celui du *De Spiritu Sancto*. L'auteur du *De Trinitate* renvoyait, en effet, deux fois à un ouvrage sur le Saint-Esprit qu'il avait déjà écrit. Dans l'esprit de Mingarelli et au terme de ses observations², c'était le *De Spiritu Sancto* de Didyme, traduit par saint Jérôme. La conclusion suivait : le *De Trinitate* est donc l'œuvre de Didyme l'Aveugle³.

Laissant de côté pour le moment cette conclusion, que d'autres ont mise en doute dans les pages mêmes de cette Revue⁴, nous voudrions seulement examiner ici certaines des assertions de Mingarelli, secondaires si on les prend en elles-mêmes, mais finalement de beaucoup de poids si on les place dans la chaîne du raisonnement qui conduit à l'affirmation de l'auteur. Notre propos n'est pas de contester l'attribution du *De Trinitate* à Didyme, mais d'éprouver l'exactitude des observations et des postulats sur lesquels Mingarelli s'est avancé.

Cela nous donnera l'occasion de résoudre — le lecteur en jugera — deux énigmes qui se sont continuellement posées aux lecteurs du *De Trinitate*, la première portant sur l'existence même de ce traité allusif du Saint-Esprit, et la seconde sur l'identification d'un autre

1. P. G. 39, 139-216. — Quand nous renvoyons à Mingarelli ou au *De Trinitate*, il s'agit toujours de ce t. 39.

2. Cf. 142 B.

3. Les autres auteurs qui, à notre connaissance, ont touché à cette question, n'apportent pas d'arguments nouveaux qui paraissent valables. G. BARDY, *Didyme l'Aveugle*, Paris, 1910, p. 27-28, reprend en somme les arguments de Mingarelli.

4. Cf. L. DOUTRELEAU, *Le De Trinitate est-il l'œuvre de Didyme l'Aveugle?* RSR XLV, 1957, pp. 514-557.

traité⁵, le πρώτος λόγος, auquel il est souvent fait allusion dans le *De Trinitate*.

Les deux questions sont distinctes et la seconde n'offre aucun intérêt pour l'authenticité didymienne du *De Trinitate*, mais, on le verra, elles sont mêlées l'une à l'autre, et c'est peut-être la solution que donnait Mingarelli à la première qui rendait insoluble la seconde.

*
*
*

Mingarelli faisait, en effet, du Δόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος un ouvrage distinct. Les deux mentions, disait-il, qui se trouvent au livre III du *De Trinitate*, et qui font allusion à des « explications déjà données » ou à « des textes déjà rapportés » ἐν τῷ περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος λόγῳ (872 B et 949 C), se présentent comme renvoyant à un ouvrage connu, précis, ayant une existence séparée, pour tout dire à un λόγος, et il faudrait ne pas connaître le langage des anciens pour le confondre avec le livre II du *De Trinitate* qui porte aussi, dans le manuscrit, le titre de Περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος, mais précédé, et c'était là l'important pour Mingarelli, du mot βιβλίον — et même βιβλίον β' — ce qui écartait d'emblée l'idée de λόγος⁶.

Refusant la solution trop facile que le *De Trinitate* renvoyait ainsi à une partie de lui-même, pour des raisons tirées également de l'inauthenticité des titres du manuscrit⁷ accompagnant en tête de chaque livre des index de chapitres postérieurement et inexactement établis — nous y reviendrons — Mingarelli était obligé de recourir au *De Spiritu Sancto* de Didyme pour y trouver les correspondances aux renvois du *De Trinitate*. Il voulait bien reconnaître toutefois que l'un des renvois correspondait aussi à un passage du

5. Les auteurs qui voient dans le πρώτος λόγος un ouvrage distinct ne peuvent l'identifier avec certitude. Mingarelli (490 D, 966 D) pense qu'il s'agit peut-être du premier des *Deux livres contre les Ariens*, mentionnés par saint Jérôme parmi les œuvres de Didyme (*De vir. ill.*, ch. cix, P. L., 23, 705) F.-X. FUNK, *Die zwei letzten Bücher des Schrift Basilius des Grossen gegen Eunomius*, Fribourg, 1898, propose d'assimiler le πρώτος λόγος au PSEUDO-BASILE, *Adversus Eunomium IV-V*, mais cette assimilation n'est pas « hors de toute conteste » (G. BARDY, l. c., p. 28).

6. Cf. toute l'argumentation de Mingarelli, dans son Introduction, P. G., 39, 143 et 144.

7. Malgré cela, Mingarelli tenait, sur la foi de Socrate et des habitudes des éditeurs, à garder comme authentique le terme de βιβλίον qui précédait chaque livre. A tant faire que de mettre en doute l'authenticité des titres, il eût pu, avec plus de bonheur, douter aussi du rôle exclusif qu'il allait donner au mot βιβλίον...

livre II du *De Trinitate*, mais il estimait que le *De Spiritu Sancto* était seul visé par les deux renvois du livre III.

Une fois de plus, nous allons reprendre l'étude des deux allusions et serrer de près les observations déjà faites par Mingarelli, mais pour aboutir à l'inverse du patient éditeur de 1769. Nous reconnaitrons, nous, que le livre II du *De Trinitate* correspond bien aux renvois et y correspond mieux que le *De Spiritu Sancto*.

Sans prendre position sur la question d'authenticité, nous parlerons indifféremment de Didyme ou de l'auteur du *De Trinitate*.

Premier renvoi : 872 B.

L'auteur du *De Trinitate* traite dans ce passage de l'immortalité des âmes et des anges. Après avoir dit que les âmes et les anges sont à la fois immortels et mortels, immortels dans la vie de la nature, mortels dans la vie de la grâce qu'ils peuvent perdre par le péché qui amène la mort, l'auteur ajoute :

et c'est le sens de ce qu'écrivit Paul : « La veuve vivant dans les délices est morte » bien qu'elle n'ait pas encore quitté la vie d'ici-bas, comme il a été déjà expliqué dans le « logos » sur le Saint-Esprit, καθὰ ἤδη ἐν τῷ περὶ τοῦ ἁγίου πνεύματος ἐξηγήθη λόγῳ (8).

Mingarelli⁹ estime que ce renvoi vise le Traité de Didyme *De Spiritu Sancto*, dont il cite quelques passages tirés des numéros 39 et 41.

Le P. Doutreleau¹⁰ a montré combien ce rapprochement est décevant : ni la citation de *I Tim.*, v, 6, ni son explication directe ne se trouvent dans le *De Spiritu Sancto*. « On est assez loin de compte », conclut-il.

Or il en va tout autrement si l'on voit dans le λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος le livre II du *De Trinitate*. *I Tim.*, v, 6 y est en effet cité et expliqué au chapitre vi (512 B-513 A). Il s'agit d'un passage où, comme en 872 B, l'auteur explique en quel sens les anges et les hommes sont mortels :

La créature purement spirituelle est exposée à la corruption dans sa volonté... La créature corporelle et spirituelle est sujette au changement : dans sa manière d'être d'abord, comme on le voit par l'exemple de Judas, qui perdit la sainteté, et comme on le voit dans cette phrase de Paul : « La veuve qui ne pense qu'au plaisir, vivante, elle est morte », bien qu'elle vive encore parmi les hommes; dans son

8. Nous empruntons cette traduction au P. DOUTRELEAU, *l. c.*, p. 519.

9. Voir ses notes *in loc.*

10. *L. c.*, pp. 519-520.

être même ensuite, puisqu'elle meurt d'abord avant de passer à l'immortalité.

Il apparaît de reste que cette citation convient parfaitement au renvoi — ce qu'admet d'ailleurs Mingarelli¹¹ — alors que tout à l'heure il fallait de la bonne volonté pour trouver une idée approchante dans le *De Spiritu Sancto*.

Cette première correspondance nous fournit donc un argument pour assimiler le λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος au livre II du *De Trinitate*, argument assez fort, car le renvoi porte sur un texte précis de l'Écriture, *I Tim.*, v, 6, que l'auteur n'exploite que ces deux fois-là. Il est naturel qu'ayant à expliquer ce texte une seconde fois, l'auteur du *De Trinitate* renvoie à la première fois, dans l'ouvrage même qu'il est en train de composer. L'on s'étonnerait au contraire qu'il renvoyât, dans les mêmes circonstances, à un ouvrage différent, dont le souvenir devait être plus effacé, dont, en tout cas, l'explication était beaucoup plus vague.

Deuxième renvoi : 949 C.

L'auteur s'en prend aux hérétiques qui se servent des paroles mêmes de l'Écriture pour attaquer la nature divine du Saint-Esprit. Après avoir cité trois de ces paroles, *Jn*, xii, 49, *Jn*, xvi, 13, *Rom.*, xvi, 27, l'auteur ajoute : « et ces hérétiques se servent encore des autres qui ont été rapportées ἐν τῷ περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος λόγῳ.

Notons-le tout de suite : les conclusions que l'on pourra tirer de ce renvoi auront moins de valeur que celles tirées du précédent, car il ne s'agit plus ici d'un texte précis, mais plus vaguement « des textes utilisés par les hérétiques pour combattre la divinité du Saint-Esprit », textes que l'on peut trouver dans bien des ouvrages traitant du Saint-Esprit¹².

Mingarelli estime que c'est le *De Spiritu Sancto* qui est, ici encore, visé, et notamment les nos 13, 26, 27, 36, 38¹³, à l'exclusion du livre II du *De Trinitate*. Dans ce livre II, en effet, on ne trouverait rapporté aucun des textes utilisés par les hérétiques, si ce n'est

11. 142 D, 143 D.

12. Le P. DOUTRELEAU, *l. c.*, p. 521, reconnaît qu'on trouve dans le *De Spiritu Sancto* quelques-uns de ces textes, mais il ajoute : « On cueillerait à peu près les mêmes textes dans les *Lettres à Sérapion* de saint Athanase, ou dans le *Traité du Saint-Esprit* de saint Basile. »

13. 950 D. Le P. DOUTRELEAU, *l. c.*, p. 521, n. 11, écrit à ce sujet : « La preuve est plus difficile à administrer que ne le laisse penser la rapide note de Mingarelli, 950 D. » En effet, dans les passages du *De Spiritu Sancto* auxquels renvoie Mingarelli, il n'est pas toujours fait explicitement allusion aux hérétiques.

Jn, III, 5, pour la bonne raison que l'auteur s'y emploie à fournir lui-même des textes significatifs en faveur de la divinité du Saint-Esprit¹⁴.

Position contestable. Car s'il est clair que le livre III du *De Trinitate* est consacré à répondre aux objections des hérétiques tirées de l'Écriture, il n'est pas moins évident que, dès le livre II, l'auteur s'emploie souvent et longuement à réfuter les interprétations scripturaires tendancieuses de ses adversaires. On peut s'en rendre compte dès les premières pages du livre II.

Sans doute, la plupart du temps ne s'agit-il pas de textes concernant directement le Saint-Esprit, mais de passages de l'Écriture auxquels les hérétiques ont recours pour contester la valeur des arguments positifs apportés par Didyme¹⁵. Quelquefois, il s'agit, au dire de Didyme, de textes que les hérétiques corrompent pour soutenir leur erreur¹⁶. Mais on trouve aussi, à côté de *Jn*, III, 5, mentionné par Mingarelli, plusieurs passages de l'Écriture avancés par les hérétiques comme arguments directement opposés à la divinité du Saint-Esprit, v.g. : *I Tim.*, v, 21¹⁷, *I Jn*, v, 6¹⁸, *Jn*, III, 8¹⁹

Tout cela nous autorise, semble-t-il, à maintenir que l'auteur du *De Trinitate* a pu penser à son livre II, lorsque, dans le livre III, il a renvoyé pour la deuxième fois au λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος.

Si nous remarquons, en outre, que les deux renvois se trouvent dans le livre III et que le livre II, consacré au Saint-Esprit, n'en contient pas, alors que le sujet aurait dû fournir l'occasion de plus d'un rapprochement avec un ouvrage distinct, nous aurons une

14. 143 D-144 A.

15. Cf. v.g. 461 B : les hérétiques apportent le texte d'*Isaïe* xx, 3 : ὁ παῖς μου Ἠσαΐας et celui de l'*Exode*, iv, 22 : υἱὸς πρωτότοκός μου Ἰσραήλ pour contester la portée que Didyme attribue aux mots Πνεῦμά μου dans les textes scripturaires qu'il vient de citer (v.g. 453 C, 456 A).

16. C'est ainsi que les hérétiques lisent : ... οἱ Πνεύματι Θεῷ λατρεύοντες au lieu de : οἱ Πνεύματι Θεοῦ λατρεύοντες... pour *Philip.*, III, 3 (664 B-665 A).

17. 548 BC : Les Macédoniens s'appuient sur ce texte : « Je t'en conjure devant Dieu, le Christ Jésus et les anges élus... », sous prétexte qu'il ne fait pas mention du Saint-Esprit, pour assimiler le Saint-Esprit aux anges.

18. 489 A : Les hérétiques déduisent l'infériorité du Saint-Esprit par rapport au Père et au Fils du fait que le Saint-Esprit est dit ἀλήθεια (*I Jn*, v, 6) alors que le Père, ainsi que le Fils, est dit ἀληθινός.

19. 617 C : Les hérétiques se servent de ce texte : « L'Esprit souffle où il veut... Ainsi en sera-t-il de quiconque est né de l'Esprit » (*Jn*, III, 8), pour nier la divinité de l'Esprit et en faire un être intermédiaire entre Dieu et les autres créatures. On pourrait citer aussi tous les textes où le Dieu Verbe est appelé Monogène. Les hérétiques en effet déduisent de ce titre que le Saint-Esprit n'a pas la même nature que le Père puisque le Verbe est Fils Unique (489 B-492 A). — Et peut-être y avait-il encore des textes qui nous conviendraient dans les lacunes du livre II, huit pages aux chapitres IX et X (632 A), deux pages au chapitre XIX (729 B), deux pages au chapitre XXI (741 C).

raison supplémentaire de nous tourner vers l'ouvrage lui-même du *De Trinitate* plutôt que vers le *De Spiritu Sancto*.

Il apparaît en effet que les deux renvois du *De Trinitate* au λόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος correspondent avec justesse au livre II de l'ouvrage, tandis qu'ils ne le font qu'à peu près au *De Spiritu Sancto*. Dans ce dernier cas, l'un y arrive vaille que vaille, parce qu'il est général, mais l'autre, plus précis par le texte de Timothée qu'il évoque, ne convient pas du tout.

C'est pourquoi, en dépit de Mingarelli et de tout ce qui a été dit à sa suite, s'il s'agit de retrouver quelque part un λόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος, nous serons portés, par la logique même des correspondances, à aller le chercher, non pas dans le *De Spiritu Sancto*, mais dans le livre II du *De Trinitate*.

* *

Notre démonstration n'est pas terminée. Elle doit être renforcée par celle que nous allons mener autour du problème du πρώτος λόγος, lié de près, disions-nous, à celui du λόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος. Or, pour aborder le problème du πρώτος λόγος, il faut nous exposer à l'objection, qu'on ne va pas manquer de nous faire, après Mingarelli, que nous confondons bien facilement deux termes élémentaires de la langue de l'édition ancienne, ceux de βιβλίον et de λόγος. On nous dira qu'un λόγος est un « Traité », et qu'un βιβλίον est un « Livre », c'est-à-dire une section dans un traité, et que nous n'avons pas le droit de prendre l'un pour l'autre.

C'est justement ce que nous demandons à voir. Mingarelli a consacré de belles notes²⁰ à la distinction entre les deux mots dans le *De Trinitate* et il ne semble pas que personne ait jamais voulu refaire le travail après lui. Mais, analysées de près, les observations de Mingarelli paraissent insuffisantes et se retournent contre lui.

Avant d'en venir aux détails, comme l'état du manuscrit joue un rôle important dans la discussion, qu'il nous soit permis, pour n'y plus revenir, de l'exposer ici.

* *

Nous avons déjà dit que le *De Trinitate* était incomplet du début. Sont perdus les six premiers chapitres, la fin du chapitre XI, les

20. Cf. 872 D, et 144 BC.

chapitres XII, XIII, XIV et le début du chapitre XV du livre I. Par conséquent, nous ne savons pas comment débutait le livre I.

Mais nous savons comment débutent les livres II et III : par l'annonce du livre, le titre et un index des chapitres. Le βιβλίον β' a pour titre Περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος et le βιβλίον γ', celui, que nous abrégons, de Πρόβληματα αἰρετικῶν ... καὶ ἀντιθέσεις ὀρθοδόξων. L'index qui suit, de rédaction postérieure, relève, pour le livre III, les 42 chapitres (κεφάλαια) du livre avec leur numéro et leur titre. Mais il faut admettre, comme le propose Mingarelli, un décalage entre la numérotation des κεφάλαια selon le manuscrit et la numérotation des mêmes chapitres selon l'auteur. Didyme, en effet, ne devait pas faire entrer dans sa numérotation l'introduction (ch. I du manuscrit), ni la série des 55 arguments qui y fait suite (ch. II du manuscrit). Il devait commencer avec les réfutations proprement dites et sa numérotation des κεφάλαια devait correspondre à celle des objections réfutées. Le κεφάλαιον I selon Didyme devait être celui que le manuscrit intitule III, le κεφάλαιον II celui que le manuscrit intitule IV, et ainsi de suite. Décalage qui trouve une confirmation dans le fait que notre chapitre III s'attaque au πρῶτον πρόβλημα des hérétiques (805 BC), notre chapitre IV au δεύτερον πρόβλημα (828 C), que notre chapitre V commence ainsi : Τρίτη αὐτῶν πρότασις (840 B), et notre chapitre VI : Τέταρτον ... (841 B).

Ce décalage de la numérotation, assez évident dans le livre III, peut se retrouver dans le livre II. Celui-ci est consacré au Saint-Esprit, mais ses premières pages (448 C — 453 A, ch. I selon le manuscrit) sont une véritable introduction, qui traite des Trois Personnes divines. Pour Didyme, la numérotation en κεφάλαια devait commencer seulement avec notre chapitre II. En effet, ce dernier débute par ces mots : Πρῶτον μὲν ... (453 B), et au début de notre chapitre III nous lisons : « δεύτερον » (465 A).

Mais, si les livres II et III comportent une introduction que Didyme ne faisait pas entrer dans la numérotation de ses chapitres, le livre I devait en comporter également une qui n'entrait pas davantage dans le compte. Hypothèse aussi plausible que les autres et qui s'appuie, elle aussi, sur des indices de rédaction. Au chapitre XXVI du livre I, en effet, Didyme renvoie, pour un texte de l'Épître aux Philippiens, à ce qu'il a déjà dit au chapitre VII, ἐν κεφαλαίῳ ζ' (389 B). Par chance, le chapitre VII n'est pas perdu. Mais rien n'y correspond au renvoi du chapitre XXVI. Il y a donc, là encore, manière différente de compter.

Mieux que cela : il y aurait là, pour Mingarelli (390 D) qui a été sensible à toutes ces différences, l'indice que le livre I comportait,

en son début, une série de courts arguments, comme le livre III en comporte une en son chapitre II. Hypothèse que justifie à nos yeux, et que justifierait à ceux de Mingarelli, s'ils n'avaient été voilés par la fausse idée qu'il se faisait du sens de λόγος (voir le ton dubitatif de sa note *in loc.*), le texte du chapitre III du livre III (805 C), qui fait allusion à toute la série d'arguments qui vient d'être exposée dans le livre en cours et à la série semblable qui a été mise en ordre (κατατάττειν) dans le livre I : τὰ προκείμενα πάντα κεφάλαια καὶ τὰ ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ καταταγέντα. Ce texte est assez clair par lui-même. En l'adoptant au sens où nous le comprenons, il est facile de faire correspondre le κεφάλαιον ζ' de 389 B au 7^e des arguments du chapitre spécial; mais perdu, du livre I.

Tout cela est possible à cause des nombreux sens du terme κεφάλαιον chez Didyme. Le mot peut désigner en effet tel ou tel des chapitres de notre manuscrit (cf. v.g. 916 D, 940 B)²¹, ou bien la subdivision d'un chapitre en laquelle tient un argument déterminé (cf. v.g. 516 A), ou bien encore un passage de l'Écriture (cf. 288 A et la note de Mingarelli).

Mais l'hypothèse de ce chapitre d'arguments placé au début du livre I avec le décalage qu'il entraîne dans les numéros des chapitres suivants n'a pas été poussée plus avant par Mingarelli. La conception qu'il s'était faite du sens respectif de βιβλίον et de λόγος suffisant à la solution de ses problèmes, il pensait inutile de pousser la recherche plus loin. Pour nous, nous retiendrons la possibilité de changer aussi les numéros de chapitre du livre I et c'est en pensant à ces anomalies de numérotation que nous allons aborder la discussion importante sur le sens des termes βιβλίον et λόγος dans le *De Trinitate*.

* *

Mingarelli pense donc que l'auteur du *De Trinitate* emploie systématiquement le terme de βιβλίον pour désigner chacun des livres de l'ouvrage, réservant le terme de λόγος à des ouvrages distincts.

L'argumentation tourne toujours autour de renvois, mais différents de ceux que nous venons d'étudier.

21. Voir par exemple d'après quels principes Eusèbe de Césarée a divisé son ouvrage en κεφάλαια, dans l'Introduction de G. BARDY à l'*Histoire Ecclésiastique*, t. IV, pp. 110-113, « Sources Chrétiennes » 73.

Les renvois au πρώτος λόγος.

Mingarelli a noté (144 C) que Didyme renvoie treize fois²² à un πρώτος λόγος et huit fois à un premier²³ ou deuxième²⁴ βιβλίον. Or, dit-il, tout ce qui est cité du premier ou du deuxième βιβλίον se trouve dans le livre I ou II du *De Trinitate*, sauf un petit nombre de textes, qui devaient se trouver dans les chapitres perdus; au contraire, les treize passages cités du πρώτος λόγος ne se trouvent pas dans le livre I, sauf peut-être un ou deux.

Une telle assertion ne peut manquer de surprendre, quand on a lu attentivement les notes où Mingarelli cherche à identifier les renvois au πρώτος λόγος et au πρώτον βιβλίον. En effet, sur les cinq renvois au πρώτον βιβλίον, Mingarelli estime que deux certainement (548 B, 825 A), trois peut-être (652 C), correspondent à un passage du livre I du *De Trinitate*; pour deux de ces renvois au moins (565 A, 620 B), Mingarelli est donc obligé de recourir aux chapitres perdus. Quant aux renvois au πρώτος λόγος, Mingarelli indique lui-même les passages du livre I qui correspondent à quatre d'entre eux (864 B, 888 A, 896 B, 956 A). Pour un cinquième (805 C), moins net, il avoue la correspondance possible. A ces cinq passages retrouvés, il semble bien qu'on puisse en ajouter trois, non signalés comme tels par Mingarelli, soit 369 B qui correspond à 529 A, 341 C, 352 B-356 B qui correspondent à 532 A et 292 B-293 A qui correspond à 553 C. Sur les cinq renvois qui restent à trouver, deux doivent viser le même texte, car il s'agit de la même idée (553 B, 865 C).

Restent donc seulement quatre renvois sur treize, et même, si l'on veut, sur quatorze²⁵ — 489 A, 553 B avec 865 C, 745 A, 965 C — qui ne peuvent être identifiés. N'a-t-on pas le droit de penser que ces renvois correspondent à des passages perdus? La chose est même suggérée par deux d'entre eux — sur lesquels nous aurons à revenir — qui indiquent des κεφάλαια dont la numérotation correspond aux premières pages perdues du livre I.

Faire appel ainsi pour expliquer le πρώτος λόγος aux lacunes

22. 489 A, 529 A, 532 A, 553 B, 553 C, 745 A, 805 C, 864 B, 865 C, 888 A, 896 B, 956 A, 965 C. J. LEIPOLDT, *Didymus der Blinde von Alexandrien*, Leipzig, 1905, p. 38, G. BARDY, *Did. l'Av.* p. 27, L. DOUTRELEAU, *l. c.*, p. 543, parlent de quatorze renvois, parce qu'ils admettent la correction proposée par Mingarelli en 792 C : ἐν τῷ Α' λόγῳ au lieu de ἐν τῷ Α' βιβλίῳ.

23. πρώτον βιβλίον : 548 B, 565 A, 620 B, 652 C, 825 A.

24. τόδε τὸ βιβλίον : 504 C, 520 B, 573 C, tous trois dans le livre II. Il y a aussi un τόδε τὸ βιβλίον pour le livre III, 965 C. Il en sera parlé plus bas.

25. Si l'on accepte la lecture ἐν τῷ Α' λόγῳ de 792 C, il faut aussi accepter la correspondance du renvoi au chapitre VII du livre I (272 B), indiquée par Mingarelli lui-même.

du livre I n'est pas plus hors de propos que ce que faisait Mingarelli pour expliquer le *πρῶτον βιβλίον*. S'il se donnait le droit de recourir deux fois sur cinq aux chapitres perdus, n'avons-nous pas le droit de faire de même quatre fois sur treize (la proportion est moindre!) surtout lorsque nous y engage la vraisemblance de la numérotation.

Marquons donc ici notre position du moment. Nous avons reconnu que les renvois au *πρῶτος λόγος* correspondent en général au livre I du *De Trinitate* et qu'ils y correspondent plus massivement que ne le font ceux du *πρῶτον βιβλίον*. Nous serions donc dans le plus grand illogisme avec nous-mêmes si nous continuions à penser que le *πρῶτος λόγος* est un ouvrage séparé, alors que le *πρῶτον βιβλίον* ne l'est pas.

N'allons pas plus loin pour le moment, mais poursuivons la discussion sur un autre texte, où Mingarelli se sent très fort pour opposer comme deux réalités différentes *λόγος* et *βιβλίον*.

Le renvoi au chapitre X.

Au chapitre xxxvi du livre III, Didyme donne la référence que voici : *ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ ἐν κεφαλαίῳ δεκάτῳ καὶ ἐν τῷδε τῷ βιβλίῳ ἐν κεφαλαίῳ τεσσαρεσκαίδεκάτῳ* (965 C). Texte remarquable où sont groupés les trois mots qui nous intéressent, et où Mingarelli pensait pouvoir trouver la justification de sa thèse. Ici, dit-il, *λόγος* désigne un traité complet et distinct, par opposition à *βιβλίον* qui désigne la partie du *De Trinitate* en cours de rédaction.

Il est exact que le deuxième élément du renvoi, *ἐν τῷδε τῷ βιβλίῳ ἐν κεφαλαίῳ τεσσαρεσκαίδεκάτῳ* correspond au livre III du *De Trinitate*, à condition d'admettre dans la numérotation le décalage dont nous avons parlé, qui reporte le *κεφάλαιον* 14 à notre chapitre xvi. Sur ce point, pas de difficulté : nous nous entendons avec Mingarelli.

Mais le premier élément du renvoi, *ἐν τῷ πρώτῳ λόγῳ ἐν κεφαλαίῳ δεκάτῳ*, n'a pas sa correspondance au chapitre x du livre I. Nous le reconnaissons, comme Mingarelli. Cependant, si nous acceptons pour le livre I, comme pour les autres, ainsi que nous l'avons fait entendre tout à l'heure, un décalage de numérotation, le *κεφάλαιον* 10 tombera sur le chapitre xi ou sur les suivants, c'est-à-dire sur les chapitres perdus. Dans ce cas, l'argument du silence du livre I, sur lequel fait fond Mingarelli, ne peut jouer. On ne peut donc pas affirmer que l'assimilation du *πρῶτος λόγος* au livre I du *De Trinitate* soit exclue par le renvoi en question.

Mais alors, dira-t-on, pourquoi Didyme désigne-t-il, dans ce passage, le livre I par le terme de *λόγος* et le livre III par celui de *βιβλίον*?

C'est que, pensons-nous, Didyme n'a pas le style châtié que lui suppose en cela Mingarelli et qu'il emploie indifféremment les deux termes: dans son langage, λόγος, comme βιβλίον, peut désigner une partie d'ouvrage²⁶, de même que βιβλίον, comme λόγος, peut désigner un ouvrage complet²⁷. Ainsi Didyme appelle-t-il le livre I du *De Trinitate* tantôt πρῶτος λόγος, tantôt πρῶτον βιβλίον, de même qu'il appelle le livre II tantôt τόδε τὸ βιβλίον au cours même du Livre, tantôt λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος au cours du Livre suivant²⁸.

Veut-on une confirmation? Qu'on aille la chercher dans trois textes auxquels nous avons déjà fait légèrement allusion et qui proposent cette même idée qu'aucune réalité créée n'est unique et qu'une créature se trouve toujours, si l'on peut dire, en plusieurs exemplaires²⁹, 553 B, 620 B, 865 C. Didyme voit là un argument en faveur de la divinité du Saint-Esprit, qui, parce qu'il est unique, n'est pas d'une nature semblable à celle des êtres créés. La chose lui paraît importante: au cours du livre II, il y revient deux fois et, chaque fois, il renvoie à une autre explication qu'il dit avoir donnée dans le πρῶτος λόγος, 553 B, et dans le πρῶτον βιβλίον, 620 B. Ces renvois jumeaux, peu éloignés l'un de l'autre, émanant d'un contexte semblable, visant une explication antérieure, doivent correspondre à un même passage. On comprendrait mal que l'un se référât à l'ouvrage même du *De Trinitate* sans que l'autre en fit autant. Pour 620 B, Mingarelli, fidèle à lui-même dans l'interprétation du mot βιβλίον, résout le cas en faisant appel aux passages perdus du livre I. Pourquoi donc ne pas prendre la même solution

26. Sens classique, au reste. Voir les dictionnaires. BAILLY, au mot λόγος: « ouvrage » ou « partie d'un ouvrage »; KITTEL, au mot λόγος: Schriftwerk oder ein Teil eines solchen. Le livre de S. Athanase *Sur la virginité*, qui commence par ces mots: ἀρχὴ λόγου... (P. G., 28, 252 A), est appelé plusieurs fois, au cours du texte, βιβλίον par son auteur (261 A, 280 B, 281 A). L'ἀντιρρητικός de saint Basile porte pour titre du livre I: ἀντιρρητικῶν λόγος α' (P. G., 29 251 C).

27. Cf. v. g. 768 A: ζῆν ἐν βιβλίοις: 965 A: ἐν βιβλίοις τῶν ἔξω φιλοσοφημάτων. On retrouve ce sens chez saint Athanase qui appelle βιβλία les ouvrages que l'évêque Denys d'Alexandrie écrit pour se disculper (P. G., 25, 500 B, 504 C, 505 A).

28. On demandera peut-être pourquoi Didyme n'appelle jamais le livre II δεύτερος λόγος alors qu'il appelle le livre I πρῶτος λόγος A quoi on peut répondre d'abord que les renvois au livre II sont peu nombreux et que les occasions d'en varier le titre sont donc assez réduites. Mais il semble que la préférence de Didyme pour le titre λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος vienne de ce que le livre II, présentant plus d'unité que les deux autres, peut être plus opportunément désigné par son objet que par un simple numéro. Le livre I n'est jamais appelé λόγος περὶ τοῦ Υἱοῦ, car, tout en étant spécialement consacré au Fils, il traite souvent et abondamment du Saint-Esprit.

29. 553 AB: ἡ κτίσις οὐδὲν ἔχει ἐν μὲ ὑποστάσει...; 620 B: εἰ οὐδὲν κτιστὸν ἐν μὲ ὑποστάσει εὐρίσκειται.

pour 953 B? Nous y sommes d'autant plus engagés qu'il y a le troisième renvoi, 865 C.

Assez éloigné des deux premiers, situé cette fois dans le livre III, celui-ci précise de se reporter au κεφάλαιον 14 : ὡς ἐν τῷ τεσσαρεσκαίδεκάτῳ κεφαλαίῳ τοῦ πρώτου ἐρρήθη λόγου. Le chapitre XIV du livre I est perdu, mais, selon le décalage dont nous avons accepté le principe, il faudrait se reporter au chapitre XV, ou peut-être XVI. Du chapitre XV, le début est perdu, ce qui réduit à néant, encore une fois, l'argument du silence. Le reste du chapitre et le chapitre XVI ne contiennent pas explicitement l'idée envisagée. Puisque les chapitres sont muets, nous avons le droit de nous tourner vers une autre hypothèse, que nous avons déjà formulée avec Mingarelli et à laquelle notre texte donnerait ainsi plus de consistance : celle de l'existence d'un chapitre particulier au début du livre I, réunissant, comme le chapitre II du livre III, une série de propositions ou arguments brièvement énoncés. Nous tenions tout à l'heure le 7^e de ces arguments; ici, nous en aurions le 14^e. Le renvoi au κεφάλαιον 14, en l'absence des textes voulus au chapitre XV ou XVI, trouverait ainsi, sans difficulté, sa correspondance.

Ce triple renvoi, s'il fallait en passer par les exigences lexicologiques de Mingarelli, nous ferait mettre en question l'esprit de suite de Didyme. Se pourrait-il que notre auteur, pour trois cas semblables, ait d'abord renvoyé à un de ses ouvrages séparés, puis, se ravisant mais sans le dire, à une partie de l'ouvrage qu'il était en train de composer, enfin qu'il revienne, toujours sans le dire, à l'ouvrage séparé?

Soyons raisonnables! et concluons, avec toutes les garanties d'une analyse sérieuse des textes, que Didyme se sert, pour désigner les livres du *De Trinitate*, aussi bien du mot λόγος que du mot βιβλίον.

Du coup, il n'y a plus d'énigme du πρώτος λόγος, comme est levée également l'hypothèque qui pesait depuis Mingarelli sur l'interprétation du λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος. La logique, le bon sens, les habitudes littéraires plaident pour faire une même chose du πρώτος λόγος et du πρώτον βιβλίον. L'analyse et l'absence d'idée préconçue permettent d'identifier le τόδε τὸ βιβλίον et le λόγος περὶ τοῦ ἁγίου Πνεύματος. En fait de « Traité du Saint-Esprit », c'est tout simplement à son livre II du *De Trinitate* que renvoyait Didyme.

Si Mingarelli n'a pas abouti à ces conclusions simples et naturelles, c'est qu'il en était empêché par son interprétation trop étroite des mots βιβλίον et λόγος. Refusant d'en faire des synonymes dans la langue de notre auteur, il a fermé la voie qui menait à la solution des deux énigmes.

On pouvait le suivre un moment, car, après tout, son travail était sérieux, étayé sur les textes, et avait été approuvé par des érudits et des critiques — que la longueur du *De Trinitate* avait découragés d'avance d'aller faire les vérifications nécessaires. Mais dans l'impasse où il nous avait entraînés, il était impossible de conclure quoi que ce soit au sujet du πρώτος λόγος, et l'on se trompait lourdement sur le λόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος.

*
*
*

La critique des arguments du savant éditeur de 1769 nous a donc amenés à une conclusion opposée à la sienne. Nous pensons que le λόγος περι τοῦ ἁγίου Πνεύματος peut désigner le livre II du *De Trinitate* et qu'il le désigne en effet. Et nous pensons également que le *De Spiritu Sancto*, ce traité séparé qu'a traduit saint Jérôme, a perdu le privilège de se croire cité dans le *De Trinitate*.

Cela ne résout pas la question de l'identité didymienne du *De Trinitate*, sur laquelle nous ne prenons pas position. Nous disons simplement, maintenant, que pour attribuer le *De Trinitate* à l'auteur du *De Spiritu Sancto*, on ne peut invoquer l'argument de Mingarelli que nous venons de critiquer. Pour maintenir l'attribution à Didyme l'Aveugle de ces deux ouvrages, il faut faire appel à d'autres arguments.

Louis BÉRANGER.